

DISCOURS

PRONONCÉS A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU

CONCOURS GÉNÉRAL

DES LYCÉES ET COLLÈGES

le Vendredi 30 Juillet 1897

A LA SORBONNE

PAR

M. ÉDOUARD PETIT

Docteur en lettres, Professeur au lycée Janson-de-Sailly

ET

M. ALFRED RAMBAUD

Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

PARIS

LIBRAIRIE D'ÉDUCATION NATIONALE

ALCIDE PICARD ET KAN, ÉDITEURS

41, RUE SOUFFLOT, 41



DISCOURS

PRONONCÉS A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU

CONCOURS GÉNÉRAL

DES LYCÉES ET COLLÈGES

le Vendredi 30 Juillet 1897

A LA SORBONNE

PAR

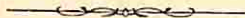
M. ÉDOUARD PETIT

Docteur ès lettres, Professeur au lycée Janson-de-Sailly

ET

M. ALFRED RAMBAUD

Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts



PARIS

LIBRAIRIE D'ÉDUCATION NATIONALE

ALCIDE PICARD ET KAN, ÉDITEURS

11, RUE SOUFFLOT, 11

	Pages.
Discours de M. Édouard Petit.....	3
Discours de M. Alfred Rambaud.....	23

DISTRIBUTION DES PRIX
DU
CONCOURS GÉNÉRAL
DES LYCÉES ET COLLÈGES

M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, escorté par un peloton de la garde républicaine, est arrivé à midi à la Sorbonne. Reçu par M. Gréard, vice-recteur de l'Université de Paris, il est allé prendre place dans le grand amphithéâtre, précédé des massiers de la Faculté et escorté par toutes les hautes personnalités des arts, des sciences et des lettres.

M. Édouard Petit, professeur au lycée Janson-de-Sailly, chargé de prononcer le discours d'usage, avait pris pour sujet :

UNIVERSITÉ ET SOLIDARITÉ

Discours de M. Édouard Petit.

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESSIEURS,

Il y a six ans, par une innovation qui passa pour n'être pas tout à fait exempte de hardiesse, et qui donna confiance en ses forces naissantes au nouvel enseignement, un professeur de Lettres Modernes était,

pour la première fois, chargé de prendre la parole dans cette fête classique de l'Université. L'orateur était un poète. Il se plaça sous l'invocation des Muses qui lui furent amies; et l'écho des strophes qu'il fit retentir à la louange de la poésie résonne encore à l'oreille de qui eut la joie d'être bercé à leur harmonie. Aujourd'hui celui qui a le périlleux honneur de représenter devant vous les Humanités françaises et d'établir, grâce à la bienveillante confiance du Ministre, ce que l'on pourrait appeler une ébauche de tradition, n'est guère qu'un pédagogue. Et la Muse de la pédagogie, — ah! qu'il la voudrait aimable et souriante! — n'existe pas, qu'il puisse appeler à son aide pour communiquer à ses lèvres le don de persuasion. Il essaiera pourtant, avec tout ce qu'il y a de foi et de conviction en lui, d'attirer quelques instants votre attention sur un pressant problème d'éducation sociale et pratique. Il a le dessein de vous entretenir de la solidarité, sans aborder les généralités théoriques, mais en traitant des applications qu'elle a déjà reçues et qu'elle est susceptible de recevoir à l'Ecole, au Collège, à l'Université.

L'idée de solidarité, de services librement consentis, librement acceptés, d'aide et de responsabilité mutuelles, « d'union pour la vie », étend de jour en jour l'aire de son audience. Mais elle n'est pas d'invention contemporaine. Elle a été pratiquée au lointain des âges primitifs. Elle a jailli spontanément dans l'action avant de s'enfermer dans la doctrine. Car la bonté se réclame d'une antique origine; et celui-là fut novateur

en fait de solidarité qui, riche de biens et de forces, emporté par un élan de commisération généreuse, se pencha vers un de ses semblables, pauvre et faible, et lui donna consolation et réconfort. La solidarité est à l'origine de la tribu, de la cité, de la patrie, de tout groupement où l'effort individuel s'est élargi à l'effort collectif. « Une nation, a dit Renan (1), est une grande solidarité constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. » Solidarité d'abord toute de sentiment, qui n'a pas été éclairée et fortifiée par la raison, solidarité inconsciente, pressentie, à peine devinée, innomée même. On a eu la chose avant le mot, qui est né d'hier. Or le mot, comme toujours, a influé sur la chose. Il l'a précisée. Il lui a donné vigueur et cohésion. Il l'a désignée aux recherches, aux discussions des penseurs.

Aujourd'hui l'idée de solidarité est propagée, de toutes parts, par les écrits, par la parole. Elle a ses philosophes, qui découvrent sa source dans les sciences naturelles. Elle a ses poètes, qui lui assignent comme objet l'amour de l'humanité, et dont l'un, après avoir constaté quelle somme d'incessant labeur l'individu fournit à la communauté, s'écrie avec une éloquente émotion :

Je connus mon bonheur et qu'au monde où nous sommes,
Nul ne peut se flatter de se passer des hommes,
Et depuis ce jour-là, je les ai tous aimés.

(1) *Qu'est-ce qu'une nation?*

Elle a ses sociologues, qui voient en elle un devoir s'imposant à la société : « L'homme naît débiteur de l'association humaine », et il doit « sa part dans la contribution pour le progrès ». Elle a ses orateurs, qui, d'ardeur passionnée, en répandent les principes. Elle a ses vulgarisateurs, qui, l'accommodant aux nécessités du temps présent, l'ont soumise à l'épreuve de l'expérience et ont démontré victorieusement que « l'association crée »; car c'est d'elle que procèdent la prévoyance, la coopération, la mutualité, l'assistance, dont, chez nous et au dehors, tant de millions d'hommes bénéficient. A l'heure actuelle, l'idée de solidarité a pénétré pour toujours au plus profond de la conscience populaire. Et à quelle sublimité d'héroïsme elle peut hausser la foule, aux heures du péril, quand il s'est agi d'arracher des infortunés aux flots ou aux flammes, on l'a vu.

Or l'Ecole, l'Ecole tout entière, l'Ecole de l'enfance comme celle de l'adolescence, l'Ecole qui dirige ses recrues vers les champs, vers les magasins et les usines, et l'Ecole qui les conduit vers les professions libérales, doit-elle échapper à cette influence, qui a sa beauté morale comme elle a son utilité matérielle? Doit-elle demeurer en dehors de ce que l'on peut nommer « la grande amitié »? L'on réalise de plus en plus l'union des trois ordres d'enseignement. Instituteurs, professeurs de Collèges, de Lycées, d'Universités, se soutiennent de leurs conseils, de leur influence, mettent à profit le savoir, le travail, l'expérience des

uns des autres. Le rapprochement qui s'effectue entre les maîtres ne doit-il pas s'opérer entre les disciples? N'y a-t-il pas lieu de rechercher par quels moyens écoliers, collégiens, étudiants, peuvent se joindre, se seconder, comment ils peuvent être soulevés vers un idéal de justice et de fraternité réparatrices?

C'est surtout à l'École primaire que la solidarité a fait en ces dernières années les plus rapides conquêtes, les plus fécondes en résultats durables. Petites écolières et petits écoliers de France respirent vite et à pleins poumons, comme on fait au Collège, cette solidarité quasi-professionnelle qui est dans l'air et qui, demain, dans la mêlée des intérêts, s'appellera la camaraderie ou bien l'esprit de corps, dont l'exagération prête, non sans raison, à la raillerie, mais qui, maintenus dans de justes limites, s'imposent à l'estime et au respect. C'est le sentiment qui resserre les liens attachant les enfants à la petite promotion dont ils font partie, à la classe et, par extension, à l'École. C'est lui qui leur rend sensibles ses échecs, qui les fait s'enorgueillir et se réjouir de ses succès. C'est lui qui, par un travail latent, mais combien sûr, dépose en germe dans leur cœur l'amour de la franchise, de la loyauté, de la probité, de la délicatesse, qui sont les qualités sociables par excellence. C'est lui qui les pousse à fuir l'hypocrisie, le penchant à la délation, défauts détestés comme un manquement aux lois non écrites qui régissent la vie scolaire. C'est lui, enfin, qui scelle et cimente l'éducation mutuelle des caractères.

Mais il y a plus et mieux. Solidarité de prévoyance, solidarité de protection et de défense communes, solidarité de patriotisme, solidarité de pitié et d'humanité : l'École s'est ingéninée à pratiquer la vertu dont elle se réclame sous ses formes les plus heureuses et les plus touchantes. Elle y a été aidée par le milieu social. L'on sait combien, dans les classes populaires, où le lendemain est si précaire, si incertain, si redouté, l'on a de tout temps éprouvé le besoin de se serrer, de se blottir à l'abri les uns des autres, de former faisceau d'énergies et de dévouements pour s'entr'aider, pour faire front au malheur. N'est-ce pas chez les gens peu fortunés que la charité est la plus spontanée et la plus active? L'enfance, surtout dans les agglomérations urbaines, est vite amenée, par ce qu'elle entend, par ce qu'elle voit, à choisir son appui en elle-même, dans l'enfance qui l'entoure. Elle constate, avec cet esprit d'observation toujours en éveil qui est en elle, que si le père, la mère, tombent malades au froid logis, ni les soins ni les médicaments bien souvent ne leur manquent, grâce aux Sociétés de secours dont la famille fait partie. L'instituteur ajoute par ses encouragements, par son exemple, à cette vivante et inoubliable leçon de choses. Il connaît, pour en jouir, les avantages de l'association, et il les préconise. Aussi l'enfance formée à cet enseignement de sympathie et de bonté ne cesse-t-elle de tendre à une initiative où le sentiment et la raison se combinent en une heureuse mesure d'équilibre, et qui accomplit de véritables prodiges en ce pays.

Elle a été inépuisable la générosité de l'enfance ouvrière et rurale pour l'enfance ou malade, ou abandonnée, ou coupable. A chaque fois qu'on l'y a autorisée, — car un sage règlement modère ses élans vers le soulagement des infortunes et des souffrances qui atteignent les débutants de la vie, — vivement, de « jolie vaillance », « à la française », elle a fait l'aumône de ses deniers et de son cœur. C'est, un jour, l'offrande prélevée sur d'humbles « semaines », pour contribuer au « sauvetage » de frères douloureux, en péril de misère ou bien de vice. C'est, un autre jour, l'envoi de toute une fortune, amassée en un mois à peine, pour faciliter la délivrance du sérum antidiphthérique. C'est, ici, l'offre d'abandonner prix et couronnes pour que les sinistrés de Bouzey soient secourus. C'est, dans un département de l'Ouest, des milliers de francs trouvés comme par enchantement pour arracher à la faim les orphelins qu'a faits la tempête de l'hiver dernier, si meurtrière aux pêcheurs. C'est, enfin, les dons qui ont afflué de tant d'écoles pour aider les instituteurs, les maîtres aimés, à élever un monument aux trois héros, aux trois instituteurs de l'Aisne, fusillés en 1870 par l'envahisseur. Noble et saine émulation pour le bien, d'autant plus digne d'éloges et d'admiration que l'obole est rarement prise sur le superflu, qu'elle coûte un effort à qui donne !

Et cette solidarité de la bienfaisance s'est précisée en une solidarité plus étroite dans la dernière école de hameau comme dans le groupe scolaire des plus vastes

cités. N'est-ce pas à l'École primaire qu'on a pensé, qu'on a réussi à organiser ces « Bibliothèques de secours » dont les livres rapiécés, raccommodés, remis à neuf, sont fournis par les « anciens », qui s'en vont aux « nouveaux » qui leur succèdent sur les bancs? N'est-ce pas dans l'École primaire qu'est née la « Mutualité scolaire », que déjà l'on nous emprunte au dehors et qui fera son tour d'Europe après avoir fait son tour de France? Certes elles font leur part à l'économie, à l'épargne, les « Petites Cavé », pour les saluer de l'appellation familière dont on les désigne entre enfants par un délicat hommage rendu à leur fondateur; mais elles font leur place, et toute large, à la bonté, à la pitié. Que faut-il penser de ces milliers d'écolières et d'écoliers qui, chaque lundi, remettent aux éducateurs nationaux, outre le petit sou de la prévoyance réservé pour la retraite, le petit sou de la générosité et de l'aide mutuelle, qui sera transformé en « journées de maladie » réparties entre les condisciples dans le besoin? L'École primaire ne devient-elle pas l'école de la solidarité?

Même la prise de son influence est telle sur les intelligences et sur les volontés qu'elle se continue pendant l'adolescence, qu'elle se prolonge pendant la double préparation à la vie civile et à la vie militaire. N'est-ce pas en effet le sentiment de la solidarité qui a fait surgir tout à coup, sur tous les points du territoire, cette riche floraison d'associations d'anciens élèves, de « petites A » dont le total s'élève à plus de quinze

cents ? Il m'a été donné de fréquenter ces « Amicales », où règne vraiment l'amitié entre disciples et maîtres de la veille, et de ces visites j'ai emporté une ineffaçable et révigorante impression. J'ai vu jeunes paysans, jeunes apprentis se plier à une discipline établie par eux-mêmes, se former à la discussion avec une gravité courtoise, apprendre à concerter leurs efforts en vue de l'utilité commune, mêler les jeux et les récréations, et les exercices physiques, et le chant et la musique, à la lecture, au travail. Je les ai vus réussir à se distraire, à s'instruire, à s'élever par eux-mêmes. J'ai vu les aînés, les vétérans qui se sont déjà fait leur place au soleil, patronnant les nouveaux qui tâtonnent, cherchent leur voie et ne savent où diriger leurs pas, s'efforçant de leur procurer, parfois de leur offrir un gagne-pain. Et ce que j'ai vu m'a fait chaud au cœur et m'a donné bon espoir dans l'avenir des générations qui montent. Ceux qui, dans un esprit, soit de découragement, soit de défiance, soit d'anxiété bienveillante, vont cherchant l'âme de l'école, peuvent la trouver là, en plein rayonnement de vitalité agissante. Car à l'ombre de l'École primaire grandit une France nouvelle, réfractaire à l'étroitesse de l'individualisme, forgée aux pensées sérieuses, orientée vers le progrès, s'adaptant et s'associant de jour en jour davantage aux aspirations de la société moderne. Demain, elle sera debout, en marche.

Au Collège, au Lycée, grâce aussi à la solidarité qu'établit la vie en commun, on retrouve, singulièrement vivaces, les mêmes principes d'intimité cordiale,

de tolérance, de droiture et d'honneur, qui assurent à l'instruction publique son unité directrice. Tout ce qui est orgueil, dissimulation, excessive habileté, n'a pas cours chez cette jeunesse un peu fruste, un peu brusque peut-être, à qui l'on reproche tant, parce qu'elle est naturelle et d'expansion parfois bruyante, d'être peu faite aux belles façons. Elle se donne à elle-même, — on ne saurait l'affirmer trop hautement, — la forte éducation libérale qui convient aux mœurs, aux institutions d'un pays libre. Quant à cette éducation mondaine, toute en surface, d'élégance factice et convenue, que l'on estime à si haut prix dans les salons où l'on ne cause plus, et où l'esprit étudié de la tenue essaye en vain de remplacer la tenue naturelle de l'esprit, il ne faut qu'un peu de souplesse affinée par l'expérience pour se l'assimiler. Mais les assises sur quoi s'étaye la conduite privée et publique reposent sur un fonds d'inébranlable stabilité.

Et l'on retrouve au Collège, au Lycée, même élan fraternel vers qui a besoin d'être secouru. La solidarité pour le bien n'a jamais manqué d'adeptes parmi vous, jeunes gens. Vous aussi, vous avez rivalisé de générosité quand il s'est agi, par des collectes, par des souscriptions, de soutenir des œuvres de progrès, de patriotisme, d'humanité.

Mais il vous est possible de vous mêler plus activement encore à la vie sociale. Vous pouvez devenir aisément un anneau de la chaîne serrée, de métal solide et résistant, que doivent former les « Enfants de France »,

ainsi qu'il est dit dans l'appel d'une admirable Ligne (1) de concorde et de charité fraternelles dont le succès, qui vous est dû, a dépassé, à Paris et en province, les espérances des plus optimistes. N'avez-vous pas la mission, jeunes gens, vous que le hasard de la naissance a placés parmi les heureux, de vous intéresser d'une façon directe et effective à vos jeunes frères du peuple que si souvent le sort a durement traités?

Que de fois, sans que vous vous imposiez de nouveaux sacrifices, par la seule utilisation de vos ressources ordinaires, il vous serait loisible de leur donner de ces témoignages d'affection qui ne s'oublent jamais! Ne vous semble-t-il pas que la quête annuelle de Janvier soit comme indiquée pour servir à une prise de contact qui serait bonne pour tous? Les sommes recueillies sont importantes. Elles se chiffrent, dans chaque établissement, par des milliers de francs. Ne serait-il pas facile d'élire dans chaque Collège, dans chaque Lycée, un Comité chargé, avec administrateurs et professeurs, de régler la répartition? Généralisant une mesure qui a été adoptée dans quelques maisons, le Comité ne pourrait-il accorder des subventions spéciales à des OEuvres que vous devez prendre sous la tutelle de votre compassion, car elles concernent le soulagement, le relèvement de l'enfance? Pourquoi ne seriez-vous pas initiés au mécanisme de ces Sociétés et n'y seriez-vous pas représentés par des délégations,

(1) *La Ligue des Enfants de France*, fondée par M^{lle} Lucie Faure.

renouvelées chaque année pour que les études n'aient pas, — même en apparence, — à souffrir de cet apprentissage aujourd'hui nécessaire de la philanthropie et de l'assistance? Pourquoi ne seriez-vous pas tenus au courant de ce que deviennent vos protégés, vos amis? Pourquoi n'auriez-vous pas qualité pour donner une contribution à la cantine, à la crèche, à l'orphelinat les plus voisins? Ah! qu'une visite faite dans une Mairie au moment où sont distribués vêtements et souliers et bons de vivres à des enfants indigents se graverait dans la mémoire et dans le cœur de ceux d'entre vous qui seraient ce jour-là les « visiteurs des pauvres »! Quelle vision de misère ils emporteraient! Quels douloureux récits ils feraient à leurs camarades! Comme, l'année suivante, monterait le total des dons! Que de bien serait fait, et de bien précis, approprié nettement aux besoins, profitable au bienfaiteur comme à l'obligé, qui se connaîtraient et s'aimeraient! Oui, je voudrais que chaque Collège, chaque Lycée eût sous son patronage de tendresse consciente et secourable une ou deux Ecoles. L'aisance irait à l'infortune. Elle s'y formerait de bonne heure à une entente qui se fortifierait plus tard au profit de tous. Elle y prendrait le pli de cette union entre « ceux de demain », qui ne saurait être contractée trop tôt, et qui est un gage de force et de prospérité pour la patrie, aujourd'hui si divisée!

Je voudrais plus encore. Je voudrais que le collégien, le lycéen, que l'écolier d'hier reprît, deux ou trois fois

l'an, aux heures de loisir, le chemin de l'École primaire où il a balbutié ses petites lettres et où, j'en suis sûr, il a laissé une part de son cœur. Comme sa présence à une de ces matinées où se pressent ses compagnons d'enfance serait fêtée! Comme on lui souhaiterait la bienvenue! On lui saurait gré de cette preuve de gratitude donnée à ses premiers maîtres, de ce témoignage d'attachement apporté à des camarades, moins favorisés que lui, et que le travail des magasins et des usines a déjà saisis! En revanche, lui, dont l'horizon si souvent se limite aux choses et aux êtres du passé, quels jours il s'ouvrirait sur les réalités vivantes! Il ne repasserait pas le seuil de l'asile retrouvé sans avoir réclamé son droit au titre de « Sociétaire » et sans avoir établi ou plutôt renoué des rapports aujourd'hui trop peu fréquents encore, mais combien désirables et riches de conséquences heureuses, entre le Collège ou bien le Lycée et l'École.

Vous pouvez encore davantage, jeunes gens. Cette solidarité que vous aurez affirmée entre vous, au pays natal, que ne l'étendriez-vous à l'École du dehors, à l'École de la « plus grande France? » L'« Alliance Française », la vaillante Association pour la propagation de notre langue dans les colonies et à l'étranger, n'est-elle pas là toute prête à devenir le trait d'union entre ces sympathies qui se cherchent et s'appellent à travers l'obstacle des terres et des mers? Déjà nombre de vos classes sont inscrites sur ses registres. N'est-il pas possible, si plusieurs d'entre elles sont adhérentes

dans une même maison universitaire, qu'elles prennent sous leur patriotique protection une École lointaine qui recevrait prix, médailles, encouragements? Peut-être, vous inspirant du succès obtenu par cette originale correspondance interscolaire qui met en communication Français, Italiens, Russes, Anglais, pourrez-vous établir — oh! en l'espaçant! en ne lui permettant pas de dérober trop de temps aux leçons et aux devoirs! — un échange de lettres entre vous et petits noirs, petits jaunes, s'exerçant à manier l'idiome de la métropole? Afin de vous écrire, afin de vous comprendre, Africains, Asiatiques feraient de rapides progrès. Plus d'une fois la brève description de leur pays vous tenterait, vous montrerait un champ où votre activité pourrait un jour se mouvoir largement. Et qui sait si le goût des voyages, des entreprises au dehors ne s'éveillerait pas en vous par ce commerce épistolaire qui se tournerait à l'extension et de nos idées et de notre influence? Ce ne serait pas là un des moindres avantages dont se prévaudrait, et à bon droit, la solidarité.

Comme vous, jeunes gens, comme les écoliers, les étudiants ne pouvaient pas ne pas contribuer à l'évolution générale. Enfermés hier encore dans des spécialités, ils ont abaissé les barrières qui les séparaient. Ils sont sortis de leur isolement. Ils se sont mêlés, estimés, aimés. Ils ont formé des Associations, où salles de réunions, bibliothèques, caisses de secours, leur ont fourni de précieuses ressources. Ils ont su échapper au danger de constituer une caste distincte,

vouée soit à la science pure, soit au dilettantisme et à l'indifférence. Ils ont pris leur part des joies, des douleurs nationales. Ils ont fait bonne figure au dehors. et à Heidelberg, à Bologne, à Prague, ils ont produit avec éclat le drapeau tricolore cravaté de violet; et c'était la France qui était avec eux au loin, la France que l'on saluait en eux et qu'ils représentaient avec une dignité fière.

Mais d'eux aussi, l'on veut, l'on réclame davantage. Ils ont un office social, un apostolat de dévouement à remplir, qu'ils revendiqueront au nom de la solidarité.

N'ont-ils pas comme rôle d'entrer dans les Associations d'anciens élèves des Lycées et Collèges, en tâchant de les induire à des méthodes vraiment utiles de travail et d'action? Ne peuvent-ils essayer d'annexer au banquet traditionnel, où l'on fête joyeusement, et avec raison, le camarade arrivé qui a jeté un peu de lustre sur les convives, des institutions dont les élèves et pauvres et méritants puissent tirer profit? L'obligation ne s'impose-t-elle pas à eux de s'intéresser aux progrès, au développement, à toute l'existence de la vieille maison où ils ont été nourris au culte de la vérité, de la beauté? N'ont-ils pas à l'entourer d'une filiale affection? Imitant l'exemple donné dans quelques groupements, où l'on a eu la claire intuition du devoir à accomplir, ne leur appartient-il pas, à eux qui possèdent la faculté de séduction persuasive, partage aimable de la jeunesse, d'amener doucement ceux de leurs collègues, nés ou bien parvenus à la richesse, à ne pas

se montrer ménagers de libéralités : subsides plus abondants à des « anciens » qui ont éprouvé des revers, secours à des orphelins et à des veuves, ouverture de nouveaux cours, distributions de récompenses, création de bourses? Et si quelques-uns d'entre eux ont eu l'honneur, qui ne coûte rien à la dignité, d'être « les élèves de la nation », peut-être est-il permis d'espérer qu'ils s'en souviendront aux jours du succès et de la fortune, et qu'ils feront restitution des sommes reçues par eux, pour que d'autres aient accès, eux aussi, aux études d'où leurs devanciers, devenus leurs bienfaiteurs, se sont élancés vers les sommets rayonnants. Qu'ils entrent dans la voie tracée par ce bon citoyen qui, aux applaudissements du pays tout entier, rendait hier à l'État le « prêt d'honneur » que l'État lui avait fait, et qui, avec une délicate modestie, se dérobaît aux remerciements dus à sa générosité reconnaissante.

La jeunesse des Ecoles fera plus encore pour et par la solidarité. Ne lui faut-il pas acquitter promptement la lettre de change qu'un de ses maîtres préférés tirait sur elle, quand, à l'inauguration de l'Université de Paris, en cette même Sorbonne, il s'écriait : « Souvenez-vous que l'existence qu'il faut gagner par le travail des mains est inquiète, rude, et souvent cruelle; vous y avez échappé par le hasard de la naissance. Vous êtes des privilégiés dans notre démocratie française, et tout privilège doit se payer. Vous payerez le vôtre en employant dans votre vie, quelle qu'elle soit,

l'activité d'un esprit affranchi par la science... Ah! mes amis, si vous voulez! Quel contingent possible de bonnes volontés largement éclairées, actives et sincères! Nous avons besoin de vous et nous vous attendons (1).

Aussi bien jamais le moment ne fut plus propice pour se mettre à l'œuvre. Les Universités qui viennent d'être organisées ne doivent-elles pas être à la fois des Universités savantes et des Universités populaires? Les étudiants n'ont-ils pas un poste d'honneur à occuper dans ces Classes d'adolescents et dans ces Cours d'adultes qui, grâce à un admirable accord de l'initiative et privée et publique, atteignent un total de vingt-cinq mille? C'est « l'action nécessaire » où les convient les amis, les ouvriers de la tâche nouvelle, sûrs qu'ils répondront à l'appel. Ils se feront inscrire, selon leurs goûts et leurs aptitudes, comme conférenciers, comme « lecteurs du peuple », soit à l'école du soir, soit à ces actives sociétés d'instruction et d'éducation populaires qui vulgarisent à l'envi sciences, lettres, langues étrangères, beaux-arts parmi la foule. Ils se pencheront vers qui a soif d'apprendre, et l'eau vivifiante, puisée aux sources, près des cimes, ils la répandront autour d'eux en nappes bienfaisantes. Comme le leur disait encore un des plus écoutés parmi leurs conseillers : « A ceux qui ont peiné tout le jour sur l'outil, vous donnerez

(1) M. Ernest LAVISSE, *Discours prononcé à l'inauguration de l'Université de Paris.*

un peu de pensée, un peu de rêve à emporter le soir. De votre côté vous apprendrez à connaître ce monde obscur, et comment on y intéresse les esprits, comment on y gagne les cœurs (1). » Ils iront aux « étudiants populaires », eux les étudiants des Universités. Ils les aideront, de fraternel élan, à monter vers le progrès et vers la lumière. Ils combleront des inégalités pour les hausser à une égalité supérieure. Ils se joindront à cette élite, de patience obstinée et courageuse, qui, dans la crise actuelle de la moralité publique, lutte contre ces fléaux destructeurs de la race : l'alcoolisme, les écrits et les spectacles corrompteurs. On s'égayera peut-être de les voir si graves étant si jeunes. Peut-être les moquera-t-on. Mais qu'importe! Forts de leur conscience, ils s'élèveront au-dessus des railleries. D'ailleurs nous allons à des temps où le ridicule dont on essaye de couvrir les braves gens, rejait sur qui le déverse. N'y a-t-il pas une assez grande attente à remplir, assez de bien à réaliser, pour qu'on puisse hardiment s'exposer, comme rançon, à la malignité d'éphémères épigrammes? Quels services, en effet, n'auront pas rendus ceux qui sont les plus instruits, partant les meilleurs en contribuant de toute leur âme à l'amélioration intellectuelle et morale de cette jeunesse de l'atelier et du comptoir, si souvent abandonnée à elle-même, en qui tant de préventions, tant d'erreurs, tant de défiances sont à combattre par

(1) M. DE VOGUÉ, *Discours aux Etudiants*.

ces armes invincibles : la douceur et la bonté, employées au triomphe d'une cause généreuse!

Bientôt vous vous rangerez près d'eux, n'est-ce pas, jeunes gens, avec eux, vous serrerez les rangs dans cette armée du devoir et de la solidarité qui s'organise. Loin que vous ayez à souffrir de cet enrôlement volontaire, vous ne pouvez que gagner à répandre ainsi les connaissances acquises près de vos maîtres. Vous vous initierez à l'art d'être clairs. Dans ces chaires improvisées, où vous, les médecins, les avocats, les ingénieurs, les artistes, les professeurs de demain, vous traiterez de l'hygiène, du droit usuel, des mathématiques, du dessin, de la littérature, que sais-je encore, vous apprendrez à doser, à filtrer votre savoir. Du service rendu à autrui naîtra le service rendu à soi-même. Et quel plus louable, quel plus digne emploi pourriez-vous faire de quelques veillées d'hiver? A quoi dépenseriez-vous mieux une heure de votre repos qu'à établir un courant de chaude sympathie entre vous qu'on nomme les « intellectuels », et l'adolescence ouvrière, qu'à faire retentir, au-dessus des intérêts et des passions attisés et avivés par tant d'autres, une parole de paix et d'amour? N'est-il pas permis d'augurer de ce rapprochement passager, qui aura pour durée la préparation aux examens et aux concours, un rapprochement plus étroit et plus solide, qui aura pour durée la vie tout entière? Plus tard il y aura concert, émulation d'efforts au profit d'auditeurs, de collaborateurs, connus au temps de la jeunesse studieuse.

Il y aura élan de travail en commun, de progrès économique et social.

Déjà le mouvement est imprimé. A Paris, à Lyon, à Dijon, à Caen, à Nancy, les étudiants se tournent vers une virile propagande. Ce qui est commencé s'achèvera. L'on a prédit que le vingtième siècle sera le siècle de l'association. C'est avec joie que les « Enfants de France » en saluent l'aube, dont les naissantes lueurs blanchissent déjà la frange de l'ombre où nous sommes. Grâce à un ensemble d'œuvres qui se tiennent, se lient et s'harmonisent, il y aura bientôt pénétration entre tous, et les jeunes et les aînés et les riches et les pauvres, et les savants et les ignorants. La solidarité, fortement enracinée à l'Ecole, fortifiée au Collège, grandie à l'Université, étendra sur la Cité la splendeur de sa frondaison tutélaire.

DISCOURS

DE

M. ALFRED RAMBAUD

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX-ARTS



MESSIEURS,

L'orateur que vous venez d'applaudir s'est complu à relever des séries de faits très honorables pour le caractère national. Il vous a montré des Français, surtout de jeunes Français, réunissant leurs efforts quelquefois pour s'aider mutuellement, plus souvent encore pour aider leurs concitoyens, ou pour la réalisation de quelque grande idée patriotique.

A les prendre isolément, ces faits peuvent paraître minimes; mais leur répétition, leur multiplicité, leur universalité, atteignent à l'importance d'un fait politique et social de premier ordre, et qui est pour nous de grande consolation et de grande espérance.

Vous savez que M. Édouard Petit s'est donné pour mission de parcourir la France, d'y étudier le progrès des principes de mutualité dans l'école, et aussi le développement des cours d'adolescents et des cours d'adultes, c'est-à-dire l'élan généreux qui, soulevant

professeurs et instituteurs, citoyens et municipalités, a eu pour résultat de constituer, à côté de l'œuvre prodigieuse accomplie depuis vingt-cinq ans par l'Etat républicain pour la rénovation de l'enseignement et de l'éducation populaire, une œuvre auxiliaire ou complémentaire de celle de l'État, et tout aussi nécessaire. Elle supposerait un personnel enseignant et des ressources matérielles très considérables. Mais le budget de cette œuvre présente ceci de particulier qu'il est inépuisable parce qu'il s'alimente du dévouement et du désintéressement de tous.

Les œuvres de mutualité scolaire et les œuvres complémentaires de l'école publique, M. Petit a pu constater qu'elles se comptent par milliers et qu'elles enrôlent des myriades de jeunes Français. Le rapport qu'il a rédigé pour le Ministre, et dont le discours que vous venez d'entendre vous a donné le résumé et comme la philosophie, révèle toute l'étendue du mouvement qui se produit dans notre pays.

Ces milliers d'œuvres nous apparaissent maintenant comme autant de cellules organiques qui tendent à constituer un puissant organisme, comme ces coraux du Pacifique qui, d'un travail incessant et obscur, construisent des continents. Elles semblent parfois des infiniment petits, mais il en sortira quelque chose de grand. Les étudier, c'est pénétrer le secret d'une évolution que nous saisissons en ses éléments primitifs et pour ainsi dire moléculaires; c'est assister, comme dans un des mystérieux laboratoires de la nature, à

un travail qui amènera une transformation du tempérament français et l'infusion d'un sang plus riche dans les veines du corps national.

Ce phénomène, M. Petit le résume d'un mot : c'est la mise en action du principe de solidarité.

Le mot de solidarité assurément n'est pas nouveau ; ce qui est nouveau, c'est de voir le principe de solidarité descendre des hauteurs spéculatives et se réaliser dans les consciences et dans les faits.

D'où vient la fortune de ce mot et pourquoi semble-t-il vouloir se substituer à d'autres vocables presque synonymes en apparence, tels que celui de charité qui nous avait suffi pendant vingt siècles, ou celui de fraternité, qui s'inscrivit en lettres d'or sur les drapeaux de 1789 et qui reste inscrit sur nos monuments et dans la préface de nos lois ?

Les vocables sont-ils donc soumis, par un trop long usage, à une sorte d'usure, analogue au frai qui, insensiblement, finit par diminuer la valeur de nos monnaies en altérant le profil et le relief des effigies ? Et faut-il, eux aussi, les envoyer à la refonte ?

Tout au moins il convient d'admettre que les mots de charité, de fraternité, de solidarité répondent à des étapes différentes de la civilisation et qu'ils expriment des états successifs de l'âme française.

La fraternité, proclamée en 1789, s'est révélée bien vite, dans la pratique, comme une fraternité guerrière : elle fut l'âme des armées de recrues qui coururent aux frontières pour la défense du sol national et des libertés

reconquises. Toutefois, elle n'a cessé d'être un principe vers lequel tendirent à s'orienter toutes nos lois. Et certes, elle a une histoire trop glorieuse pour que le peuple français puisse jamais la rayer de la devise nationale.

L'idée de solidarité vient, non pas la remplacer, mais la préciser. La fraternité est un sentiment; la solidarité est une constatation et une constatation scientifique. Il est plus facile d'en déduire scientifiquement nos obligations envers ceux que nous devons regarder comme des frères et envers la grande famille dont nous sommes les membres.

Elle nous fait apparaître ces obligations comme plus étendues et plus impérieuses que nous ne pouvions l'imaginer. Elle leur donne le caractère rigoureux d'une dette; elle détermine exactement le montant de celle-ci; elle nous indique les moyens de l'acquitter, au moins en partie.

Elle rend palpable la notion du devoir et, en même temps, le grandit prodigieusement.

Considérons le citoyen dans la nation. Il lui doit tout ce qu'il est. Le sol de la patrie a été, par d'innombrables générations d'ancêtres, débarrassé des hordes sauvages, des bêtes féroces, des miasmes pestilentiels, aménagé en ses cours d'eau et ses voies de communication, couvert d'habitations commodes et de riches moissons, transformé de désert en jardin. A l'homme qui vient de naître, la nature ne destinait que forêts vierges et marécages; c'est le travail sécu-

laire des hommes qui lui a donné la France. Il n'a ni tissé les vêtements qui le couvrent, ni produit les mets placés sur sa table, ni conçu le livre, ni fabriqué les outils nécessaires à son activité. Il est affranchi de servitudes pour l'abolition desquelles d'autres ont combattu et parfois sont morts; il vit sous la protection de lois équitables qui ne sont pas sorties de son cerveau. Du berceau jusqu'à l'adolescence, c'est à l'effort commun de tous qu'il doit la sécurité de chaque minute de sa vie et la substance même dont ses membres sont formés.

Toutes ses jouissances artistiques, il les tire de chefs-d'œuvre créés par d'autres. Le langage dans lequel il s'exprime a été élaboré et enrichi par une longue suite d'aïeux. Sans le travail accompli par tous avant sa naissance, il serait réellement l'être misérable dont parle l'auteur latin : *nudus in nuda humo*; et s'il lui était possible d'isoler absolument son existence de celle de ses semblables, il redeviendrait bientôt cet être misérable; il ressemblerait à ce matelot oublié dans une île et qui était retombé à l'état sauvage, ayant perdu jusqu'à l'usage de la langue maternelle. L'homme ne peut même pas se concevoir en dehors de l'idée de cité. C'est en ce sens qu'Aristote a pu dire : « L'homme est un animal politique. »

La valeur que nous avons comme membre d'une nation dépasse infiniment notre valeur individuelle et propre. C'est pourquoi, quel que soit le mérite personnel, ou fût-on issu du premier baron chrétien, le

titre que l'on tient de la nation dont on est citoyen est de tous le plus glorieux. Par exemple, il n'y a pas de noblesse qui vaille le nom de Français; car, prononcé devant des étrangers, il donne pour égide à celui qui le porte toute la puissance d'une nation de quarante millions d'âmes; il lui donne pour auréole l'éclat du génie national et la majesté de vingt siècles d'histoire.

Il est difficile d'imaginer tout ce qu'il y a des autres dans chacun de nous. Si génial que soit un individu, il ne pourrait citer une invention qui soit tout entière à lui, une idée de lui qui soit absolument originale, et, dans l'expression qu'il donne à cette idée, une forme qui soit totalement inédite.

Ainsi le citoyen tient tout de sa nation. La conséquence n'est-elle pas qu'il lui doit tout? Nous ne méconnaissions pas sa dette envers la société humaine; mais déjà dans les moralistes anciens, dans le *De officiis*, par exemple, le devoir envers la patrie est réputé le plus étroit; l'examen des faits nous conduit à le considérer comme tel. Et d'ailleurs, pour le citoyen, la patrie ajoute à ses propres dons ceux qu'elle-même a reçus de l'humanité tout entière.

Voilà pourquoi le citoyen peut être obligé envers la patrie, dans certaines circonstances déterminées par les lois, jusqu'au sacrifice de sa vie.

En dehors de ces cas exceptionnels, les lois positives se bornent le plus souvent à déterminer ce qu'il ne doit pas faire ni contre la cité ni contre les membres

de la cité. La loi de solidarité vient suppléer au silence de nos codes.

Les résultats du travail de nos devanciers, nous les recevons d'eux, non comme une pleine propriété dont nous pouvons jouir sans autre souci, mais comme un dépôt dont nous sommes comptables, comme un fidéicommiss dont nous sommes chargés envers les générations encore à naître. Et il ne suffit pas de le transmettre intact à nos successeurs, car il s'agit ici de la civilisation elle-même, et on ne peut même concevoir qu'elle se maintienne stationnaire. Nous sommes donc tenus à transmettre l'héritage accru de tout ce que les énergies d'une génération peuvent y ajouter.

Vous voyez, Messieurs, comment de la notion de solidarité découle une notion du devoir autrement précise et rigoureuse que celle qui ne reposerait que sur les idées de charité ou même de fraternité.

Si le devoir social, le devoir civique se manifeste avec cette rigueur pour tous les citoyens d'une nation, combien plus pour ceux qui, dans le dépôt transmis par les ancêtres, ont reçu en partage et en garde précisément ce qu'il contient de plus précieux, ce qui est la fleur même d'une civilisation, les sciences, les lettres et les arts.

Sans doute, il ne sera pas donné à tous d'ajouter une invention à la masse des inventions, de découvrir une loi scientifique, d'écrire le livre qui prendra place parmi les classiques, de produire l'œuvre d'art qui

fera connaître à l'humanité un frisson nouveau.

Mais rassurons-nous, car même le paysan qui aura pu ajouter un arpent de terre cultivée aux vastes plaines défrichées par le labeur des ancêtres peut être considéré comme ayant rempli son devoir de solidarité envers ceux qui l'ont précédé comme envers ceux qui le suivront.

L'important est que nous comprenions bien que ceux qui ont reçu le bienfait d'une instruction supérieure à celle de la masse doivent en éprouver, non un sentiment d'orgueil, mais le sentiment d'une responsabilité plus grande.

Car non seulement le trésor des connaissances a été accumulé par d'autres que nous, mais c'est par l'effort de tous, c'est des sacrifices de tous, c'est grâce au labeur du paysan comme de l'ouvrier qu'a pu être dressé le puissant appareil de diffusion intellectuelle qui constitue l'enseignement national. C'est de l'épargne de tous que sont sortis ces collèges, ces lycées, ces universités, ces grands établissements scientifiques qui nous ont faits ce que nous sommes.

Peu de nations ont accompli un si grand effort que celui qui, en France, a marqué ces vingt dernières années. Il a fallu trouver les millions pour les écoles et les laboratoires, en même temps que pour la libération du sol français et pour la réorganisation des forces militaires; pourtant jamais tant de sacrifices, si lourds en eux-mêmes, si lourds par leur simultanéité, n'ont été acceptés si allègrement par une nation.

Le paysan et l'ouvrier français ont voulu, de la volonté la plus réfléchie et la plus forte, le relèvement intellectuel de la Patrie en même temps que son relèvement militaire. Ils ont espéré l'un et l'autre d'une espérance également ardente et tenace.

Envers un tel peuple, les privilégiés de l'éducation ont contracté une obligation encore plus étroite.

Plus ce peuple a voulu élever et grandir ses élites, plus elles doivent avoir à cœur d'aider à son émancipation intellectuelle; or ce peuple, qui a manifesté si clairement sa volonté qu'il y eût toujours plus de liberté mentale et toujours plus de lumière, reste encore, à beaucoup d'égards, dans la servitude de certains préjugés et de certaines ignorances. L'immense effort qui a été fait pour l'enseignement primaire ne suffit pas; ce n'est point en six ou sept années d'école primaire que l'enfant du peuple peut acquérir toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour remplir en pleine connaissance son rôle de citoyen.

Ce que l'orateur appelait tout à l'heure « le lendemain de l'école » a peut-être plus d'importance que l'école elle-même; les cours d'adolescents ont une action plus directe sur l'éducation populaire, par conséquent sur les destinées de la nation.

Je sais que le personnel des grandes associations d'enseignement populaire se recrute, en grande partie, parmi les professeurs de l'Université. C'est tout à l'honneur de celle-ci que ses membres ne se contentent pas de remplir les fonctions pour lesquelles

ils sont rétribués par l'Etat, mais qu'ils apportent la même ardeur à des fonctions où ils n'ont à espérer d'autre rétribution que la conscience d'avoir bien fait. Après avoir combattu en soldats d'une armée régulière, on les voit, le même jour, se battre en volontaires. En outre, sur les listes des professeurs de ces associations, je retrouve aussi des élèves de l'Université, enseignant aux côtés de leurs maîtres.

Plus vous irez vers le peuple, les mains pleines de vérités, non pour tenir prudemment ces mains fermées, comme le voulait un sceptique du dix-huitième siècle, mais pour les ouvrir largement comme celle du bon semeur, plus vous hâterez le moment où les préjugés disparaîtront, où les haines désarmeront, car les haines aussi sont faites d'ignorance.

Et non seulement vous nous préparerez un avenir meilleur, mais vous assurerez le présent.

Car la loi de solidarité ne se révèle pas seulement féconde en bienfaits pour l'avenir; elle nous rend sensibles les dangers qui peuvent remettre en question les progrès acquis.

Il ne faut pas croire que nous, les privilégiés de l'instruction, il nous est loisible de nous réfugier dans les temples sereins de la philosophie et d'y contempler de haut la mêlée humaine, fiers de vivre en un temps de miracles scientifiques, orgueilleux de nous sentir les citoyens d'un peuple roi.

N'oublions pas que nos destinées restent liées à celle des membres les moins instruits ou les moins

heureux de la communauté. L'éclat de notre civilisation et l'orgueil de notre liberté sont toujours menacés, s'il subsiste dans les masses profondes certaines erreurs et certains préjugés : on l'a bien vu, il y a près d'un demi-siècle, quand la République que nous croyions tenir pour l'éternité s'est subitement effondrée, parce que le peuple avait mieux conservé le souvenir de Napoléon que celui de Condorcet ou de Mirabeau ; on a failli le voir, il y a huit ans, quand une récurrence de la maladie césarienne a tout à coup enfiévré et affolé une partie du corps électoral.

Restons donc très près du peuple ; efforçons-nous de le comprendre et de nous faire comprendre de lui ; donnons-lui confiance en nous montrant les serviteurs dévoués de ses droits ; mettons-le en garde contre les superstitions qu'il a pu garder d'un long passé monarchique, contre les prôneurs de panacée sociale, contre tout le surnaturel de la politique.

Regardons s'il n'y a rien de pourri dans ce royaume, comme dit Hamlet, car la santé politique de tous est faite de la santé de chacun ; toutes les œuvres dont on vous parlait tout à l'heure sont, pour emprunter l'énergique expression de Fouillée, une « assurance mutuelle contre le naufrage de nos libertés ».

Il n'y a de classes dirigeantes dans notre pays que celles dont le peuple reconnaît la supériorité intellectuelle et le civique désintéressement. Vous y occupez, Messieurs, les premières places. Si vous avez le sentiment de la solidarité nationale, si vous travaillez à le

propager autour de vous, vous aurez fait beaucoup pour la défense sociale, et beaucoup aussi pour la défense nationale, car, sous les drapeaux, le sentiment de fraternité militaire trouvera un puissant support dans le souvenir de la fraternité devant la science.

Dans les temps anciens, le tiers état français, c'est-à-dire la future nation française, a eu pour berceau les communes, qu'on appelait aussi des « amitiés ». Ce tiers état, en 1789, est devenu la nation quand toutes ces amitiés se sont fondues en une vaste fédération nationale. Ainsi, à la base de toute notre histoire, comme force agissante pour faire ou pour refaire la patrie, on trouve toujours le dévouement de tous pour chacun et de chacun pour tous.

Aujourd'hui vous voyez comment, pour rendre toute sa vigueur à l'esprit dont nos institutions et nos lois ne sont que l'expression officielle, partout se forment les associations amicales dont M. Petit vous donnait tout à l'heure l'énumération, et ces *amicales* se rejoignent, par delà les siècles écoulés, aux *amitiés* d'autrefois, comme forces élémentaires de la solidarité nationale.

On s'est demandé si l'Etat, qui n'a pas de religion, a une morale. Comment pourrions-nous en douter ! Il en est d'une collectivité comme de l'individu : elle ne peut se sauver ni se maintenir, si elle ne pratique certaines vertus.

De ces vertus, la plus essentielle, celle qui comprend peut-être toutes les autres, car elle implique chez

cette nation la ferme volonté de vivre et elle lui en offre les moyens, c'est précisément la conscience et la pratique de la solidarité nationale.

D'autres nations peuvent se maintenir par d'autres forces, celles-là par le principe d'une autorité unique et omnipotente, celles-ci par l'énergique direction qu'une aristocratie glorieuse et sage sait imprimer au reste du peuple. Dans une nation aussi foncièrement démocratique que la nôtre, c'est de la démocratie même que doivent sortir les éléments de discipline, de conservation et de progrès. Et ce principe, que le mot de fraternité exprime d'une manière toute sentimentale, il trouve peut-être sa formule définitive dans le mot de solidarité, qui nous apparaît avec la double autorité d'une loi morale et d'une loi scientifique, avec la double sanction de la conscience et de l'expérience.

Paris. — Imprimerie ALCIDE PICARD et KAAH.
192, RUE DE TOLBIAC, 192

PSYCHOLOGIE. — MORALE

PÉDAGOGIE. — ADMINISTRATION SCOLAIRE

FONSEGRIVE, professeur agrégé au lycée Buffon. — *Éléments de philosophie.* — I. *Psychologie.* 1 vol. in-18 broché 3 »; relié pleine toile 3 50

— II. *Logique.* — *Métaphysique.* — *Morale.* — *Histoire de la Philosophie.* — *Dissertations philosophiques.* 1 fort volume in-18 de 675 pages. Broché, 5 »; relié toile 6 »

CARRAU (Ludovic). Ancien élève de l'École normale supérieure, professeur-adjoint, directeur des conférences de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. — *De l'Éducation. Précis de morale théorique et pratique.* 1 fort volume in-18 broché 3 »; relié pleine toile 3 50

Ouvrage honoré de souscriptions ministérielles. Médaille d'argent de la Société pour l'Instruction élémentaire et Médaille d'honneur de la Société d'encouragement au bien.

CHAUVIN. — *L'Éducation de l'Instituteur. (Troisième année des écoles normales.)* Cours de pédagogie pratique et d'administration scolaire. 1 fort volume in-18. Broché, 3 50. Pleine toile. 4 »

Division de l'ouvrage :

- I. *Revision de première année.* — 1^{re} PARTIE : Notions élémentaires de psychologie. 2^e PARTIE : Application de la psychologie à l'éducation. — II. *Revision de deuxième année.* — 3^e PARTIE : Morale théorique. Principes. — 4^e PARTIE : Morale pratique. Applications. — III. *Pédagogie pratique et administration scolaire.* — 5^e PARTIE : L'élève maître. — 6^e PARTIE : L'instituteur adjoint. — 7^e PARTIE : L'instituteur titulaire. — 8^e PARTIE : Législation de l'enseignement primaire.

Honoré de souscriptions du Ministère de l'Instruction publique et adopté pour les bibliothèques pédagogiques et les bibliothèques des écoles normales. Médaille d'honneur de la Société d'Instruction et d'éducation populaires.

L. CHASTEAU. — *Leçons de pédagogie, psychologie et morale appliquées à l'éducation. Méthodes et procédés d'enseignement.* Ouvrage à l'usage des élèves des écoles normales, des candidats au brevet de capacité et au certificat d'aptitude pédagogique, des établissements d'enseignement secondaire de jeunes filles, etc. 1 volume in-18 Jésus, broché, 3 fr. 50, cartonné toile 4 »

CHASTEAU. — *Rédactions pédagogiques (sujets traités et à traiter),* faisant suite à tous les cours de pédagogie et particulièrement à celui du même auteur. Les *Rédactions pédagogiques* se composent de deux parties : la première comprend des sujets développés ; dans la seconde, les sujets préparés ne sont accompagnés que d'un plan. 1 volume in-18, broché, 1 fr. 60, cartonné pleine toile. 2 »

FÉNELON. — *De l'Éducation des filles.* Édition contenant des extraits pédagogiques du même auteur avec introduction, notes et commentaires par G. COMPARÉ, agrégé de philosophie, recteur de l'Académie de Poitiers. In 18, broché 1 50. Relié pleine toile. 2 »

A. BOUTROIS, inspecteur primaire, et **J. BACH**, docteur en médecine. *La Mission du délégué cantonal. (Organisation, fonctionnement, attributions.)* In-18 broché 1 »